

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate



Roulons en sécurité avec les jeunes de 5^e et 6^e année de la Haute-Yamaska grâce au programme *Cycliste averti!*

La Haute-Yamaska devient la première MRC à adopter le programme à l'échelle régionale

Granby, le 19 décembre 2019 – Apprendre aux élèves de 5^e et 6^e année toutes les notions nécessaires pour se déplacer à vélo de façon sécuritaire et autonome, c'est la formule proposée par le programme *Cycliste averti* de Vélo Québec. En sa qualité de pionnière en matière de développement vélo, la MRC de La Haute-Yamaska est fière d'annoncer l'adoption du programme à l'échelle régionale, une première au Québec! Son déploiement dans les écoles de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs (CSVDC) situées sur le territoire yamaskois sera assuré par le Centre national de cyclisme de Bromont (CNCB), expert de la pratique cycliste et mandataire du programme depuis 2017.

Alliant apprentissages théoriques et pratiques, sous la houlette des enseignantes et enseignants, le programme *Cycliste averti* permet aux élèves d'ajouter une corde à leur arc en leur permettant de faire l'expérience du vélo sur route en toute sécurité grâce à l'encadrement d'instructeurs spécifiquement formés. L'objectif est l'atteinte d'une qualification chez les jeunes attestant leur capacité à se déplacer de façon sécuritaire sur deux roues.

La première étape du programme est une formation théorique, puis les élèves ont l'occasion de pratiquer en milieu fermé. Les entraîneurs du CNCB formés par Vélo Québec prennent alors la relève comme instructeurs cyclistes pour une sortie sur route en groupe. Une évaluation individuelle est ensuite réalisée visant à noter les comportements et manœuvres acquis par l'élève, se soldant par la remise d'un certificat personnalisé.

« Il s'agit d'un programme extrêmement complet qui permettra de former toute une génération de jeunes cyclistes avertis sur notre territoire. La mobilité durable et l'adoption de saines habitudes de vie figurent

parmi les principaux enjeux de demain et nous sommes confiants qu'en adoptant ce programme novateur, nous agissons concrètement pour éduquer, sensibiliser et responsabiliser ces futurs adultes quant aux multiples bienfaits de se déplacer de façon responsable et autonome à vélo », se réjouit M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC.

La CSVDC n'a pas hésité une seule seconde à s'engager dans ce projet avec le CNCB. Ensemble, les deux organisations ont approché le milieu municipal yamaskois afin de le concrétiser. « Cette alliance avec nos deux partenaires est naturelle, souligne Carl Morissette, directeur général adjoint à la Commission scolaire du Val-des-Cerfs. Les gens du CNCB ont une expertise que nous avons tout avantage à mettre à profit pour nos élèves. Un tel partenaire qui s'implique dans notre mission éducative, supporté par la MRC de La Haute-Yamaska, c'est très positif pour nos élèves. Et les retombées se feront sentir pendant des années, puisque nos jeunes cyclistes sont aussi les usagers de la route de demain. »

Des efforts collectifs

En Haute-Yamaska, cette initiative de Vélo Québec sera réalisée par l'entremise du CNCB et en collaboration avec la CSVDC. Pour l'année 2020, la MRC contribue à hauteur de 39 710 \$ pour que toutes les classes de 5^e et 6^e année du territoire puissent jouir de la formation. Le plan de financement du projet est complété grâce à une somme de 30 000 \$ injectée par Vélo-Québec et une contribution financière de 100 \$ par classe qui sera demandée aux écoles participantes.

« Nous sommes heureux de rencontrer un tel enthousiasme pour le programme *Cycliste averti*, explique Christel Ferrier, responsable du programme au CNCB. Pour notre organisme, enseigner aux élèves à se déplacer à vélo de manière sécuritaire, cela signifie leur transmettre le goût des saines habitudes de vie et de l'autonomie. C'est avant tout la liberté de se déplacer avec assurance que nous souhaitons leur transmettre. »

Le programme doit prendre son envol à compter du printemps 2020.

– 30 –

Sources : Gabrielle Lauzier-Hudon
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska
450 378-9976, poste 2239

Sandrine Gandin
Responsable des communications
Centre national de cyclisme de Bromont
450 534-3333